

Les fiches de présentation des « centres de vacances » du Comité Interentreprises Thales et Adhérents ainsi les bulletins de réservation sont à retirer sur le site du CIE (onglet « Séjours Familles »), auprès de votre comité social et économique (CSE) ou sur le site internet des centres de vacances.

Muni de son bulletin de réservation, le salarié doit contacter, par mail ou par téléphone, le gestionnaire du centre de vacances souhaité (« **LE HAMEAU DES CHAMPS** » ou « **LA GUINALIERE** ») pour réserver son séjour sur les périodes suivantes :

- **SEMAINE 1 : du samedi 29 juillet 2022 au samedi 5 août 2022**
- **SEMAINE 2 : du samedi 5 août 2022 au samedi 12 août 2022**
- **SEMAINE 3 : du samedi 12 août 2022 au samedi 19 août 2022**
- **SEMAINE 4 : du samedi 19 août 2022 au samedi 26 août 2022**

Les chambres seront attribuées en fonction du nombre prévisionnel de personnes devant être hébergées. Le gestionnaire du centre confirmera l'inscription par la remise **d'un numéro de dossier** (un dossier par chambre).

Les prix comprennent l'hébergement, l'ensemble des repas du jour d'arrivée (entre **14h00 et 18h00**) au jour du départ (**10h00** et panier repas pour le midi) ainsi que les équipements mis à disposition.

Le ménage est assuré par nos soins (le linge de toilette est fourni uniquement au « Hameau des Champs »)

Les prix ne comprennent pas la taxe locale de séjour (due uniquement pour les adultes).

Pour confirmer la réservation : le salarié devra faire parvenir **dans les 8 jours** au centre de vacances concerné son **dossier complet**.

Le dossier comprendra :

Le bulletin de réservation avec cachet du CSE + Chèque (à l'ordre du CIE THALES) ou justificatif de virement bancaire) d'un montant de 30 % du montant total.

Le solde sera à régler par chèque, chèques Vacances, espèce, CB ou virement instantané à l'arrivée **lors de la remise des clefs.**

Cette procédure permet au C.S.E, s'il le souhaite, de subventionner le séjour.

Dans le cas où le Comité d'Entreprise du salarié ne participe pas à cette opération, il est possible d'obtenir un dossier d'information directement sur le site internet du CIE THALES : www.cie-thales.net Rubrique « Les séjours familles » ou sur le site internet des centres de vacances.

CONTACT ET RÉSERVATION		
	« LE HAMEAU DES CHAMPS »	« LA GUINALIERE »
Adresse	280, route de coutalon 73270 Arêches-Beaufort	Route de Boyardville 17550 DOLUS D'OLERON
Gestionnaire	M. Vincent GABORIT	Mme Stéphanie HOURCADETTE
Téléphone	04.79.10.39.60	05.46.75.50.78
E-mail	contact@hameaueschamps.fr	contact@laguinaliere.fr
Site internet	http://www.hameaueschamps.fr	http://www.laguinaliere.fr

CONDITION D'ANNULATIONS

Important : Le CIE ne propose pas d'assurance annulation

EN CAS DE DESISTEMENT OU D'ANNULATION DU FAIT DU SALARIE, LES SOMMES RETENUES SERONT LES SUIVANTES :

Plus de 30 jours	40 € forfaitaires de frais de dossier
Entre 30 jours et 10 jours	Montant total de l'acompte
Entre 9 jours et 1 jour	70 % de la valeur du séjour
Non présentation à la date du séjour	100 % de la valeur du séjour